

# prospectiv

**ENVIRONNEMENT //** Le ton se durcit autour de la protection des sanctuaires naturels. Entre interdiction d'accès, régulation des flux et péages, les stratégies divergent. Un tiers de ces espaces protégés sur la planète sont menacés par la pression humaine.

## Face à la surfréquentation touristique, les contrées sauvages en mode survie

Paul Molga  
@paul-molga

Jean-Marc Peilleux a le sourire. Après s'être acharné pendant dix-sept ans contre le principe du « libre-accès en montagne », le maire de Saint-Gervais a convaincu Emmanuel Macron de consacrer au mont-Blanc le nouvel arrêté de protection des habitats naturels mis en place à l'été 2018. Depuis l'hiver dernier, exit les bivouacs sauvages, les chiens, les vélos, les parapentes, les rassemblements sportifs, les boîtes de pâté abandonnées entre deux rochers, les drapeaux et les objets aussi improbables qu'un Jacuzzi gonflable et qu'un rameur retrouvé proche du sommet... Pour accéder au toit de l'Europe, il faut désormais fournir la preuve d'une réservation dans l'un des deux refuges de la voie normale du mont Blanc. Et hormis l'alpinisme et la redescente à ski des pentes, aucune autre activité n'est autorisée, sauf dérogation. Pour faire respecter ces règles, des patrouilles de gendarmerie rejointes par une « brigade blanche » créée par la municipalité sillonnent les flancs du géant. Les contrevenants sont priés de faire demi-tour. En cas de dégradation des habitats naturels, ils sont passibles de 150.000 euros d'amende et de trois ans d'emprisonnement.

Pas moins de 156 sites fragiles sont éligibles à ce dispositif, renforcé depuis par une mesure de lutte contre l'hyperfréquentation des espaces naturels sensibles adopté ce printemps avec la loi Climat et Résilience. « Les dérives et incivilités sont devenues inacceptables », avait alors tancé l'ancien sénateur Jérôme Bignon à l'origine de cette proposition réglementaire. Le mont Blanc, la dune du Pilat, les îles d'Hvères, le cirque de



Cet été, jusqu'à 3.000 personnes, dix fois la jauge écologiquement acceptable, ont pris d'assaut les plages de galets de Sugiton, l'une des calanques les plus prisées de la région de Marseille. Photo Valentine Vermeil/RÉA

Gavarnie, les calanques de Marseille... Avec le déconfinement, les sites totems de la France sauvage qui s'étaient ouverts avec le développement du tourisme vert sont aujourd'hui piétinés. Les parcs naturels les plus accessibles comme les Ecrins ont enregistré une hausse de leur fréquentation de 30 % entre l'été 2019 et 2020, et encore autant cette année.

### Trafic de drogue dans les calanques

Le comble a été sans doute atteint cet été dans le Parc national des calanques. Crèmes solaires, serviettes à touche-touche, musique à tue-tête et foule dans l'eau. Jusqu'à 3.000 personnes, dix fois la jauge écologiquement acceptable, ont pris d'assaut les plages de galets de Sugiton, l'une des calanques les plus prisées à une encablure du site universitaire de Luminy au sud de l'agglomération marseillaise. Aux scènes cauchemardesques de tourisme de masse et leur lot d'incivilité se sont ajoutés des épisodes de conquête territoriale sur fond de trafic de drogue sous le regard impuissant des écogardes.

Interdire les accès ? Réguler les flux ? Faire payer un droit de visite ? Partout sur la planète les mêmes questions reviennent pour ne pas voir transformer les espaces naturels en parc d'attractions. Les calanques ont fait leur choix : dès le printemps prochain, il faudra réserver. Premier arrivé, premier servi. Les inscriptions seront closes à 85 % de la jauge et les places restantes seront présentées quelques jours avant l'échéance pour offrir une nouvelle chance aux retardataires. « Les calanques offrent à voir des œuvres naturelles aussi précieuses que les peintures présentées dans les grands musées du monde. Personne ne conteste de devoir réserver sa visite au Louvre ou au Palazzo Vecchio pour en profiter pleinement. Il n'en est pas autrement ici », justifie Didier Réault, président du parc. Si la question se fait si pressante, c'est que la pression humaine sur les milieux pourtant les mieux protégés est de plus en plus intense. Une étude menée par une équipe de chercheurs de l'université australienne de Queensland a calculé que mal-

## En chiffres

### ● 202.467

Le nombre d'aires protégées dans le monde, selon les scientifiques du Centre mondial de surveillance de la conservation de l'UICN et du PNUE. Elles couvrent

presque 20 millions de kilomètres carrés, soit 14,7 % des terres du monde, Antarctique exclue.

### ● 125.000 milliards de dollars

La valeur économique que le monde naturel nous fournit chaque année.

### ● 20 %

La part des zones clés pour la biodiversité du monde couvertes par des aires protégées.

### ● 23 %

La surface terrestre encore sauvage en 2020. Elle était de 85 % il y a un siècle.

### ● 15 millions de km<sup>2</sup>

La taille des aires marines aujourd'hui protégées, soit 4 % des océans de notre planète une zone équivalente à la superficie de la Russie. Elle était d'un peu plus de 4 millions de km<sup>2</sup> en 2006.

### ● 80 %

La responsabilité de la production agricole dans la déforestation mondiale. Elle puise 70 % de l'eau douce et cause autant de perte de biodiversité terrestre

gré l'augmentation des surfaces sanctuarisées dans le monde (de 9 à 15 %), un tiers (6 millions de km<sup>2</sup>) est menacé par nos activités. Pire, selon les chercheurs : les territoires sauvages ont littéralement fondu en un siècle passant de 85 % du globe à 23 %.

### Des milliardaires philanthropes

Et le phénomène gagne du terrain : entre 1993 et 2009, une étendue vierge équivalente à celle de l'Inde a disparu. « La nature a besoin d'une pause. Les pays doivent légiférer pour préserver les contrées sauvages en interdisant aux gens d'y pénétrer », défend James Watson, l'auteur principal de l'étude. Cette opinion radicale a trouvé un écho chez les milliardaires philanthropes. Feu Douglas Tompkins, fondateur de la marque outdoor The North Face, et sa femme ont ouvert la voie dans les années 2000 en arrachant aux ambitions agricoles et minières près de 74.000 hectares de sol patagonien. Rétrocédées depuis à l'Etat chilien contre la promesse d'une conservation inaliénable, elles ont permis de créer un immense sanctuaire de vie sauvage en reliant entre elles deux réserves naturelles contiguës. D'autres milliardaires leur ont emboîté le pas. Le mania-

américain des médias Ted Turner a payé aux bisons sauvages du Nebraska un immense territoire nourricier permettant la reproduction des bovidés menacés du Parc national du Yellowstone.

## Entre 1993 et 2009, une étendue vierge équivalente à celle de l'Inde a disparu.

Dernièrement, le mécène suisse Hansjörg Wyss, fondateur du groupe Synthes revendu à Johnson & Johnson, s'est engagé à verser 1 milliard de dollars sur 10 ans à des associations de protection de la nature. En deux décennies, cet amoureux de la nature a déjà consacré 450 millions de dollars de dons pour soustraire au progrès du monde l'équivalent d'une zone aussi vaste que dix fois l'immense parc du Yellowstone (162.000 km<sup>2</sup>). « Si on la laisse tranquille, la nature peut se guérir elle-même », martèle l'ancien industriel. La philanthropie environnementale représente aujourd'hui à peine 3 % des dons privés. ■

## Les parcs américains bientôt privatisés ?

C'est un débat qui revient régulièrement aux Etats-Unis, berceau du premier sanctuaire de la vie sauvage avec la création du Parc national du Yellowstone en 1872 : faut-il privatiser la gestion de ces espaces naturels ? La polémique a resurgi récemment avec la formation d'un comité, depuis dissous, au sein du Département de l'Intérieur, réunissant des représentants du secteur des loisirs pour réfléchir à la concession de certains services déjà proposés ou en projet dans les parcs du pays. Reprendre en direct la gestion des 1.421 terrains de camping des parcs, établir de connexions wi-fi, installer des points-relais Amazon, autoriser les food-trucks, tracer de nouvelles routes, figureraient entre autres parmi leurs propositions. Si le gouvernement a entrouvert cette brèche, c'est qu'il accuse un arriéré de travaux d'entretien de près de 12 milliards d'euros et que les visiteurs réclament de plus en plus « glamping ». Les autorités se fondent sur un précédent : la cession en gestion privée du Tallgrass Prairie Preserve, un espace protégé de l'Etat de l'Oklahoma repris en 2015 par la société de gestion de camping Recreation Resource Management, faute de budget public pour en assurer l'entretien.